

MODÈLE DE RAPPORT D'ÉVALUATION

20009

Sélection de Consultants

Banque mondiale
Washington

.



MODÈLE DE RAPPORT D'ÉVALUATION

SÉLECTION DE CONSULTANTS



**Banque mondiale
Washington**

Octobre 1999

Préface¹

Les Consultants² qui sont employés par les Emprunteurs de la Banque mondiale et dont les services sont financés par celle-ci ou au moyen de fonds fiduciaires³ sont engagés selon des modalités définies dans les *Directives pour l'Emploi de Consultants* de la Banque (*les Directives*)⁴. Celles-ci spécifient que les Emprunteurs sont tenus de soumettre à la Banque certains rapports durant le processus de sélection :

- a) Pour les contrats devant faire l'objet d'un examen préalable de la Banque (voir Annexe 1, par. 2 (a) des *Directives*) :
 - i) un rapport d'évaluation technique soumis à l'examen préalable de la Banque, un avis de non-objection de celle-ci étant requis avant l'ouverture des propositions financières ; ou
 - ii) une notification d'évaluation technique pour les contrats d'un montant supérieur au seuil d'examen préalable mais inférieur au seuil spécifié dans l'Accord de prêt, l'avis de non-objection de la Banque n'étant pas requis avant l'ouverture des propositions financières.

Dans un cas comme dans l'autre, l'Emprunteur doit soumettre à l'examen préalable de la Banque le rapport d'évaluation technique et financière combinée.

- b) Pour les contrats devant faire l'objet d'un examen à posteriori de la Banque :
 - i) un rapport d'évaluation technique et financière combinée, qui devra lui-même faire ultérieurement l'objet d'un examen ou d'un audit.

Le présent document définit le mode de présentation type d'un rapport d'évaluation et est fourni aux Emprunteurs de la Banque dans le but de faciliter l'évaluation des propositions des consultants et l'examen ultérieur de la Banque. Son utilisation, quoique fortement recommandée, n'est pas obligatoire.

L'évaluation doit se conformer aux critères définis dans la Demande de propositions et être effectuée par des évaluateurs qualifiés. La Demande de proposition doit être établie conformément aux *Directives* (par. 2.8).

¹ Cette préface ne fait pas partie du rapport et ne doit pas figurer dans le rapport qui sera remis à la Banque.

² Dans le présent document, le terme *Consultants* désigne des organisations, et non pas des consultants individuels.

³ Les fonds fiduciaires sont des fonds constitués par les donateurs et administrés par la Banque.

⁴ Chaque fois qu'il est fait référence aux *Directives* dans le présent document, il s'agit des *Directives — Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale* (Washington : Banque mondiale, Janvier 1997, Mises à jour Septembre 1997).

Le rapport d'évaluation comprend cinq sections :

- Section I. Un bref résumé des conclusions de l'évaluation technique.
- Section II. Le rapport d'évaluation technique, composé de divers formulaires.
- Section III. Un bref résumé des conclusions de l'évaluation financière.
- Section IV. Le rapport d'évaluation financière, composé de divers formulaires.
- Section V. Les annexes :
 - Annexe I. Évaluations individuelles.
 - Annexe II. Contrôle des données.
 - Annexe III. Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions financières.
 - Annexe IV. Exemple de la Demande de propositions.
 - Annexe V. Annexes diverses, selon les besoins.

Ce rapport peut être utilisé pour tous les modes de sélection décrits dans les *Directives*. Bien qu'il s'applique principalement à la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, chacune de ses sections indique, au moyen d'une note, les données et formulaires à fournir pour les autres modes de sélection.

La notification d'évaluation est adressée à la Banque une fois achevée l'évaluation technique. Elle comprend uniquement le Formulaire IIB, accompagné d'une brève note explicative mettant en relief les points majeurs de l'évaluation. Une fois que la Banque a donné un avis de non-objection à l'égard de ce document, l'Emprunteur prépare les Formulaires IVC et IVD et rédige une brève note explicative passant en revue les principaux aspects de l'évaluation financière.

Pour les missions complexes et spécialisées, les Emprunteurs pourront souhaiter s'assurer le concours de consultants pour évaluer les propositions. Les services de ces consultants peuvent être financés dans le cadre du prêt, crédit ou don correspondant.

Les utilisateurs de ce modèle de rapport d'évaluation sont invités à communiquer leurs observations sur son contenu à l'adresse suivante.

Procurement Policy and Services Group
Operational Core Services Department
The World Bank
1818 H Street, N.W.
Washington, DC 20433
U.S.A.

<http://www.worldbank.org/html/opr/procure/contents.html>

Fax : (202) 522-3318

RAPPORT D'ÉVALUATION DES CONSULTANTS

Pays [insérer : nom du pays]

Nom du projet [insérer : nom du projet]

Prêt/Crédit N° [insérer : numéro du prêt/crédit]

Titre des services de consultants [insérer : titre]

Date de soumission [insérer : date]

Table des matières

| | |
|---|----|
| Section I. Rapport d'évaluation technique — Texte | 1 |
| Section II. Rapport d'évaluation technique — Formulaires | 3 |
| Formulaire IIA. Évaluation technique — Données de base | 4 |
| Formulaire IIB. Résumé de l'évaluation | 8 |
| Formulaire IIC. Évaluations individuelles — Comparaison | 9 |
| Section III. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Texte | 11 |
| Section IV. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Formulaires | 13 |
| Formulaire IVA. Évaluation financière — Données de base | 14 |
| Formulaire IVB. Ajustements — Conversion — Prix évalués | 16 |
| Formulaire IVC. Sélection fondée sur la qualité technique et le coût — Évaluation technique/financière combinée — Recommandation d'attribution | 17 |
| Formulaire IVD. Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et Sélection au moindre coût — Recommandation d'attribution | 18 |
| Section V. Annexes | 19 |
| Annexe I (i). Évaluations individuelles | 20 |
| Annexe I(ii). Évaluations individuelles — Personnel clé | 21 |
| Annexe II. Contrôle des données | 22 |
| Annexe III. Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions financières | 23 |
| Annexe IV. Demande de propositions | 24 |
| Annexe V. Annexes diverses — Selon les besoins | 25 |

Section I. Rapport d'évaluation technique — Texte⁵

1. **Généralités** Décrire brièvement les services demandés, leur contexte, leur ampleur et leurs objectifs. Utiliser pour cela un quart de page environ.

2. **Processus de sélection (préalable à l'évaluation technique)** Préciser les informations fournies dans le Formulaire IIA.

Décrire brièvement le processus de sélection, en commençant par la phase de publicité (si nécessaire), l'établissement de la liste restreinte, les manifestations d'intérêt et les retraits de consultants avant la soumission de propositions. Préciser les faits principaux susceptibles d'avoir influé sur le déroulement de ce processus (retards, plaintes émanant de consultants, principaux échanges de correspondance avec la Banque, Demande de propositions, prolongation du délai de remise des propositions, etc.).

Utiliser une demi-page environ.

3. **Évaluation technique** Décrire brièvement les réunions du comité d'évaluation et ses actions : formation d'une équipe d'évaluation technique, aide extérieure, principes d'évaluation, justification des sous-critères et des poids correspondants indiqués dans la Demande de propositions type, et respect des dispositions de la Demande de propositions dans le cadre de l'évaluation.

Présenter les résultats de l'évaluation technique : scores et recommandation d'attribution.

Souligner les points forts et les points faibles de chacune des propositions (partie essentielle du rapport).
 - a) Points forts : expérience de projets très similaires entrepris dans le même pays ; qualité de la méthodologie proposée, témoignant d'une bonne compréhension de l'ampleur de la mission ; qualités du partenaire local ; et expérience acquise par le personnel proposé dans le cadre de missions similaires.

⁵ La Section I concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection fondée sur la qualité technique, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. Veuillez fournir les informations appropriées en cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe.

- b) Points faibles : lacunes constatées au niveau d'un élément particulier de la proposition ; manque d'expérience du pays ; faible niveau de participation du partenaire local ; manque d'expérience d'ordre pratique (réalisation d'études plutôt qu'exécution de projets) ; expérience du personnel par rapport à l'expérience globale du consultant ; expérience d'un membre clé du personnel (par exemple, le chef de projet) ; manque de conformité de la proposition ; et cas de disqualification (conflit d'intérêts).

Faire toutes observations utiles sur les scores des différents évaluateurs (écarts).

Points à négocier plus avant.

Utiliser jusqu'à trois pages.

Section II. Rapport d'évaluation technique — Formulaire⁶

- Formulaire IIA. Évaluation technique — Données de base
- Formulaire IIB. Résumé de l'évaluation — Scores techniques/Classement
- Formulaire IIC. Évaluations individuelles — Comparaison (scores moyens)

⁶ La Section II concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection fondée sur la qualité technique, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. Veuillez fournir les informations appropriées dans le Formulaire IIA en cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe.

Formulaire IIA. Évaluation technique — Données de base

- 2.1 Nom du pays _____
 Nom du projet _____
- 2.2 Client :
 a) nom _____
 b) adresse, numéros de _____
 téléphone et de télécopie _____
- 2.3 Type de mission
 (préinvestissement,
 préparation ou exécution), et
 brève description des sources _____
- 2.4 Mode de sélection⁷:
 Sélection fondée sur la qualité technique et le coût _____
 Sélection fondée sur la qualité technique _____
 Sélection dans le cadre d'un budget déterminé _____
 Sélection au moindre coût _____
 Sélection fondée sur les qualifications des consultants _____
- 2.5 Seuils d'examen préalable :
 a) Examen complet USD _____
 b) Examen simplifié _____
 (notification) USD _____
- 2.6 Publicité⁸ :
 a) publication dans
Development Business
 (UNDB) Oui _____ Non _____
 b) publication dans un ou
 des journaux de diffusion
 nationale Oui _____ Non _____
 c) nombre de réponses _____

⁷ Voir *Directives*.

⁸ Nécessaire pour les contrats d'un montant élevé (voir *Directives*).

2.7 Liste restreinte :

- a) nom/nationalité des consultants (indiquer les consultants du pays et ceux ayant manifesté leur intérêt)
1. _____
 2. _____
 3. _____
 4. _____
 5. _____
 6. _____

b) soumission à la Banque pour avis de non-objection Date _____

c) avis de non-objection de la Banque Date _____

2.8 Demande de propositions :

a) soumission à la Banque pour avis de non-objection Date _____

b) avis de non-objection de la Banque Date _____

c) publication Date _____

2.9 Modifications et éclaircissements apportés à la demande de propositions (préciser)

2.10 Contrat :

a) contrat-type de la Banque rémunéré au temps passé Oui _____
 Clause d'ajustement des prix : Oui _____ Non _____

b) contrat-type de la Banque à rémunération forfaitaire Oui _____
 Clause d'ajustement des prix : Oui _____ Non _____

c) autre (préciser) _____

2.11 Conférence préalable à l'établissement des propositions :

a) procès-verbal publié Oui _____ Non _____

Oui _____ Non _____

2.12 Remise des propositions :

a) deux enveloppes (propositions technique et financière) Oui _____

b) une enveloppe (proposition technique) Oui _____

c) date de remise initiale Jour _____ Heure _____

d) report(s) de date Jour _____ Heure _____

2.13 Remise de la proposition financière Lieu _____

2.14 Ouverture des propositions techniques par le comité d'évaluation Jour _____ Heure _____

2.15 Nombre de propositions reçues _____

2.16 Comité d'évaluation⁹ :
 Nom et titre des membres (normalement, entre trois et cinq)

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

2.17 Délai de validité des propositions (jours) :

a) date d'expiration initiale Jour _____ Heure _____

b) prolongation(s) éventuelle(s) Jour _____ Heure _____

2.18 Critères/sous-critères d'évaluation¹⁰:

a) expérience des consultants

i) _____ Poids _____

ii) _____ Poids _____

b) méthodologie

i) _____ Poids _____

ii) _____ Poids _____

c) personnel clé

i) individu(s)

A) _____ Poids _____

B) _____ Poids _____

C) _____ Poids _____

⁹ Il importe que les évaluateurs possèdent les qualifications voulues.

¹⁰ Maximum : trois sous-critères pour chaque critère.

ii) groupe(s)

A) _____ Poids _____
 B) _____ Poids _____
 C) _____ Poids _____

d) formation (optionnel)

i) _____ Poids _____
 ii) _____ Poids _____

e) participation locale
(optionnel)

i) _____ Poids _____
 ii) _____ Poids _____

2.19 Scores techniques des
consultantsScore minimum exigé

| Nom des consultants | Scores techniques |
|---------------------|-------------------|
| 1. _____ | _____ |
| 2. _____ | _____ |
| 3. _____ | _____ |
| 4. _____ | _____ |

2.20 Rapport d'évaluation :

a) soumission à la Banque
pour avis de non-objection Date _____

2.21 Notification d'évaluation :

a) soumission à la Banque Date _____

Formulaire IIB. Résumé de l'évaluation

Scores techniques/Classement

| Nom des consultants | <i>[insérer nom du Consultant 1]</i> | <i>[insérer nom du Consultant 2]</i> | <i>[insérer nom du Consultant 3]</i> | <i>[insérer nom du Consultant 4]</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Critères | Scores | Scores | Scores | Scores |
| Expérience | | | | |
| Méthodologie | | | | |
| Personnel proposé | | | | |
| Formation | | | | |
| Participation locale | | | | |
| Score total² | | | | |
| Classement | | | | |

1. Voir Annexe I(i).
2. Les propositions dont le score était inférieur au score minimum exigé de *[nombre]* points ont été rejetées.

Formulaire IIC. Évaluations individuelles — Comparaison

| Nom des consultants | <i>[insérer nom du Consultant 1]</i> | <i>[insérer nom du Consultant 2]</i> | <i>[insérer nom du Consultant 3]</i> | <i>[insérer nom du Consultant 4]</i> |
|----------------------|--|--|--|--|
| Critères | | | | |
| Expérience | A C | SM ¹ | B D | |
| Méthodologie | | | | |
| Personnel clé | | | | |
| Formation | | | | |
| Participation locale | | | | |
| Total | | | | |

1. A, B, C et D = scores attribués par les évaluateurs; SM = score moyen ; voir Annexe I(i).

NOTE :

Veillez vous reporter à la Préface.

Pour les contrats d'un montant supérieur au seuil indiqué dans l'Accord de prêt et nécessitant un avis de non-objection de la Banque à l'égard du rapport d'évaluation, les propositions financières ne doivent pas être ouvertes avant que l'Emprunteur ait reçu cet avis. L'évaluation technique (les scores techniques en particulier) ne peut être modifiée une fois ouvertes les propositions financières.

Section III. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Texte¹¹

[Cette section doit indiquer :

- a) *les éventuels problèmes rencontrés durant l'évaluation financière, tels que ceux posés par l'obtention des taux de change pour la conversion des prix dans la monnaie utilisée aux fins d'évaluation ;*
- b) *les ajustements apportés au prix de la proposition considérée (essentiellement pour qu'il y ait correspondance avec la proposition technique) et la détermination du prix évalué (sauf en cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe) ;*
- c) *les problèmes d'ordre fiscal ;*
- d) *la recommandation d'attribution ; et*
- e) *tout autre élément d'information important.*

Les impôts ne sont pas pris en compte dans l'évaluation financière, mais les frais remboursables le sont.]

¹¹ Cette section concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, veuillez fournir, comme indiqué, les informations appropriées.



Section IV. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Formulaires¹²

| | |
|-----------------|--|
| Formulaire IVA. | Évaluation financière — Données de base |
| Formulaire IVB. | Ajustements — Conversion — Prix évalués |
| Formulaire IVC. | Sélection fondée sur la qualité technique et le coût — Évaluation technique/financière combinée — Recommandation d'attribution |
| Formulaire IVD. | Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et Sélection au moindre coût — Recommandation d'attribution |

¹² Cette section concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, veuillez fournir, comme indiqué, les informations appropriées.

Formulaire IVA. Évaluation financière — Données de base

- 4.1 Avis de non-objection de la Banque à l'égard du rapport d'évaluation technique (Sélection fondée sur la qualité technique ou sur les qualifications des consultants, ou par entente directe) Date _____
- 4.2 Ouverture des propositions financières en séance publique
 a) Noms et prix proposés (indiquer les consultants présents à la séance)
 Jour _____ Heure _____
 1. _____
 2. _____
 3. _____
 4. _____
- 4.3 Comité d'évaluation : nom et titre des membres — en cas de différence avec l'évaluation technique (Sélection fondée sur la qualité technique ou sur les qualifications des consultants, ou par entente directe)

- 4.4 Méthodologie (formule) utilisée pour l'évaluation financière (uniquement en cas de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût ; rayer le cas échéant)
 Poids inversement proportionnel au coût _____
 Autre _____
- 4.5 Soumission du rapport d'évaluation technique/financière final à la Banque (Sélection fondée sur la qualité technique ou sur les qualifications des consultants, ou par entente directe) Date _____
- 4.6 Sélection fondée sur la qualité technique et le coût
- | | Nom des consultants | Scores techniques | Scores financiers | Scores totaux |
|---|---------------------|-------------------|-------------------|---------------|
| a) Scores techniques, financiers et totaux (Sélection fondée sur la qualité technique : scores techniques uniquement) | _____ | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ | _____ |
| b) Recommandation d'attribution | _____ | | | |

| 4.7 Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et au moindre coût | Nom des consultants | Scores techniques | Prix proposés | Prix évalués |
|--|---------------------|-------------------|---------------|--------------|
| a) Scores techniques, prix proposés et prix évalués | _____ | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ | _____ |
| | _____ | _____ | _____ | _____ |
| b) Recommandation d'attribution | _____ | | | |
| c) Sélection dans le cadre d'un budget déterminé : proposition technique la mieux classée dans les limites du budget indiqué (prix évalué) | Nom _____ | | | |
| d) Sélection au moindre coût : proposition évaluée la moins disante parmi celles ayant obtenu le score minimum requis | Nom _____ | | | |

Formulaire IVB. Ajustements — Conversion — Prix évalués¹³

| Nom des consultants | Prix proposés ¹ | | Ajustements ² | Prix évalué(s) (3) = (1) + (2) | Conversion dans la monnaie d'évaluation ³ | | Scores financiers ⁴ (6) |
|---------------------|----------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------------------------|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| | Monnaie | Montants (1) | | | Taux de change ⁵ (4) | Prix proposés (5) = (3)(4) | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

1. Observations éventuelles (par exemple, taux de change) ; trois monnaies étrangères maximum, en plus de la monnaie locale.
2. Correction des erreurs de calcul et des omissions figurant dans les propositions techniques. Ces ajustements peuvent être positifs ou négatifs.
3. Comme indiqué dans la demande de propositions.
4. 100 points pour la proposition évaluée la moins disante ; les autres scores doivent être déterminés en fonction des dispositions de la Demande de propositions.
5. Taux d'une unité monétaire par rapport à la monnaie utilisée pour l'évaluation, en principe la monnaie locale (par exemple, 1 dollar E.U. = 30 roupies). Indiquer la source utilisée, conformément à la Demande de propositions.

¹³ En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, veuillez remplir ce tableau uniquement jusqu'à la colonne 3.

**Formulaire IVC. Sélection fondée sur la qualité technique et le coût —
Évaluation technique/financière combinée — Recommandation d'attribution**

| Nom des consultants | Évaluation technique | | | Évaluation financière | | Évaluation combinée | |
|------------------------------|--|--|----------------------|--|--|---------------------------|------------|
| | Scores techniques ¹ S(t) | Scores pondérés S(t) × T ² | Classement technique | Scores financiers ³ S(f) | Scores pondérés S(f) × F ⁴ | Scores S(t) T + S(f) F | Classement |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Recommandation d'attribution | À la proposition ayant obtenu le score technique/financier combiné le plus élevé. Nom du Consultant : _____ | | | | | | |

1. Voir Formulaire IIB.
2. T = pondération spécifiée dans la Demande de propositions.
3. Voir Formulaire IVB.
4. F = pondération spécifiée dans la Demande de propositions.

**Formulaire IVD. Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et Sélection au moindre coût —
Recommandation d'attribution ¹⁴**

| Nom des consultants | Sélection dans le cadre d'un budget déterminé | | Sélection au moindre coût | |
|---------------------------------|---|---------------------------|--|--------------|
| | Scores techniques ¹ | Prix évalués ² | Scores techniques | Prix évalués |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| Recommandation d'attribution | À la proposition technique la mieux classée dans les limites du budget indiqué. Nom du Consultant : _____ | | À la proposition évaluée la moins disante parmi celles ayant obtenu le score minimum requis. Nom du Consultant : _____ | |

1. Voir Formulaire IIB.
2. Voir Formulaire IVB.

¹⁴ Remplir la partie appropriée du formulaire.

Section V. Annexes¹⁵

- Annexe I. Évaluations individuelles
Formulaire V - Annexe I(i). Évaluations individuelles
Formulaire V - Annexe I(ii). Évaluations individuelles — Personnel clé
- Annexe II. Contrôle des données
- Annexe III. Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions financières
- Annexe IV. Demande de propositions
- Annexe V. Annexes diverses — Selon les besoins

¹⁵ L'Annexe I s'applique en cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et de Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, elle sera remplacée par un examen des points forts et des points faibles des différentes propositions, qui pourra être effectué par un ou plusieurs évaluateurs.

Annexe I (i). Évaluations individuelles

Nom du Consultant : _____

| Critères/ Sous-critères | Scores maximums | Évaluateurs | | | | | Scores moyens |
|---|--------------------|-------------|---|---|---|---|------------------|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| Expérience | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| Méthodologie | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| Personnel clé | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| Transfert de connaissances (formation¹) | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| Participation de nationaux¹ | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| - | | | | | | | |
| Total | 100 | | | | | | |

1. Si cela est spécifié dans la Demande de propositions.

1. Nom de l'évaluateur : _____ Signature : _____ Date : _____

2. Nom de l'évaluateur : _____ Signature : _____ Date : _____

3. Nom de l'évaluateur : _____ Signature : _____ Date : _____

4. Nom de l'évaluateur : _____ Signature : _____ Date : _____

5. Nom de l'évaluateur : _____ Signature : _____ Date : _____

Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : _____

| Personnel clé ¹ | Scores maximums | Qualifications à caractère général () ² | Qualifications pour la mission () ² | Expérience de la région () ² | Notes totales (100) | Scores |
|----------------------------|-----------------|--|--|---|------------------------|--------|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Total | | | | | | |

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : _____ Signature : _____ Date : _____

Annexe II. Contrôle des données

5.1 Prêt/crédit/don

- a) numéro _____
- b) date d'entrée en vigueur _____
- c) date de clôture _____
 - i) initiale _____
 - ii) révisée _____

5.2 Avis général de passation des marchés

- a) première date de publication _____
- b) dernière publication _____

5.3 Publicité¹⁶:

- a) publication dans *Development Business* (UNDB) Date _____
- b) publication dans un ou des journaux de diffusion nationale Nom(s) et date(s) de parution _____

5.4 L'utilisation du prix comme facteur de sélection a-t-elle modifié le classement final ?¹⁷

Oui _____ Non _____

5.5 L'utilisation du critère « participation locale » comme facteur de sélection a-t-elle modifié le classement final ?¹⁸

Oui _____ Non _____

¹⁶ Nécessaire pour les contrats d'un montant élevé (voir *Directives*).

¹⁷ Comparer le classement technique avec celui figurant dans le Formulaire IVC.

¹⁸ Calculer les scores techniques avec et sans « participation locale » (Formulaire IIB).

Annexe III. Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions financières¹⁹

PROCÈS-VERBAL

[Devront être inscrits au procès-verbal le nom des participants à la séance d'ouverture des propositions financières, les prix proposés, les rabais, les scores techniques et tous autres détails que le Client pourra juger utile d'y porter, à son gré.]

Toutes les personnes présentes à la séance doivent signer le procès verbal.]

¹⁹ L'Annexe III s'applique en cas de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, de Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et de Sélection au moindre coût.

Annexe IV. Demande de propositions²⁰

[Une Demande de propositions type doit être utilisée pour tout contrat financé par la Banque mondiale dont le montant est égal ou supérieur à la contre-valeur de 200 000 dollars. La Banque recommande aussi son utilisation pour les contrats d'un montant inférieur, afin de simplifier l'examen préalable (dans les cas où l'Emprunteur ne peut émettre la demande en l'absence d'avis de non-objection de la Banque). La Demande de propositions type de la Banque est disponible sur son site internet (<http://www.worldbank.org/html/opr/procure/conspage.html>), ainsi qu'à son InfoShop, à l'adresse suivante :

*The World Bank InfoShop
701 18th Street, N.W.
Rm. J 1-060
Washington, D.C. 20433
U.S.A.].*

²⁰ L'Annexe IV s'applique pour tous les modes de sélection (la Demande de propositions type de la Banque peut être utilisée, une fois assortie des modifications appropriées, en cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe).

Annexe V. Annexes diverses — Selon les besoins





BANQUE MONDIALE

Siège

1818 H Street, N.W.

Washington, D.C. 20433 U.S.A.

Téléphone: 202-477-1234

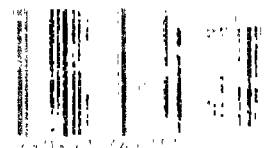
Télécopie: 202-477-6391

Télex: MCI 64145 WORLDBANK

MCI 248423 WORLDBANK

World Wide Web: <http://www.worldbank.org>

Adresse électronique: @worldbank.org



ISBN 0-8213-4735-7